

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**

Procès-verbal de la séance ordinaire publique du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, tenue le mardi 24 août 2021, de 19 h à 21 h 46, au centre administratif du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny, à laquelle les administrateurs présents forment quorum.

Sont présents :

Mesdames	Roxanne Béland
	Gabrielle Brisebois
	Marie-Andrée Gilbert
	Caroline Jean
	Catherine Lemelin
	Ann O'Farrell
	Caroline Rouleau
	Brigitte Talbot

Messieurs	Jean-François Ancil
	Richard Pierre
	Karl-Anthony Turgeon

Sont absentes :

Mesdames	Tania Bolduc
	Nadine Demers
	Mélanie Desrosiers
	Hayette Laouari
	Administrateurs formant quorum

M. Jean-Marc Jean, directeur général
M. Pierre Côté, secrétaire général
M. Nicolas Turcotte, personnel d'encadrement sans droit de vote

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, en l'absence de la présidente, Mme Gabrielle Brisebois, vice-présidente, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes du public.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CSSCS-21-08-24-01

IL EST PROPOSÉ par madame Caroline Jean, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté.-

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Séance ordinaire du mardi 24 août 2021, à 19 h
au centre administratif du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis Montmagny

ORDRE DU JOUR

- 1.- VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 22 JUIN 2021
4. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 22 JUIN 2021
- 5.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
- 6.- DOSSIERS PRIORITAIRES
 - 6.1- Projet de planification des besoins d'espace aux municipalités
 - 6.2- Orientations et priorités du conseil d'administration pour l'année scolaire 2021-2022
 - 6.3- Prolongation du *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022* du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
 - 6.4- Nomination aux divers comités du conseil d'administration pour l'année scolaire 2021-2022
- 7.- INFORMATIONS
 - 7.1- Rapport annuel du protecteur de l'élève 2020-2021
 - 7.2- État de situation sur les chantiers de construction de nos immeubles
 - 7.3- Planification annuelle des activités du conseil d'administration
 - 7.4- État de situation sur nos besoins d'effectifs
 - 7.5- Mise à jour des coordonnées des administrateurs
- 8.- SUJETS DIVERS
- 9.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté.-

3.- LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 22 JUIN 2021

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CA-CSSCS-21-08-24-02

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame Brigitte Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire publique du mardi 22 juin 2021;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire publique du mardi 22 juin 2021 soit approuvé tel que déposé.

Approuvé.-

4.- LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 22 JUIN 2021

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CA-CSSCS-21-08-24-03

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-François Anctil et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire publique du mardi 22 juin 2021;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire publique du mardi 22 juin 2021 soit approuvé tel que déposé.

Approuvé.-

5.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Samuel Fortin, membre du public, s'enquiert auprès de Mme Gabrielle Brisebois, vice-présidente, de la possibilité pour les membres du public d'assister aux séances du conseil d'administration via la plateforme TEAMS.

Considérant la situation sanitaire actuelle, un lien d'accès permettra aux membres du public d'assister aux séances du conseil d'administration via la plateforme TEAMS. La procédure à suivre est disponible sur le site Internet du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud sous l'onglet *Conseil d'administration*.

6.- DOSSIERS PRIORITAIRES

6.1- Projet de planification des besoins d'espace aux municipalités

Le directeur général, M. Jean-Marc Jean, présente le contexte de cette opération. Le directeur du Service des ressources matérielles, M. Hugo Morin, présente le projet de planification des besoins d'espace du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud qui sera déposé auprès des municipalités.

Ce sujet sera à l'ordre du jour de la séance ordinaire publique du conseil d'administration du 26 octobre 2021, afin de prendre connaissance des réponses des municipalités préalablement à un dépôt auprès du ministère de l'Éducation du Québec.

6.2- Orientations et priorités du conseil d'administration pour l'année scolaire 2021-2022

Le directeur général, M. Jean-Marc Jean, présente aux administrateurs un exercice qui consiste à identifier certains enjeux prioritaires pour l'année scolaire 2021-2022.

ATTENDU l'adoption du *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022* du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud le 22 mai 2018;

ATTENDU le Plan d'action relié au *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022*;

ATTENDU les délibérations des membres du conseil d'administration.

CA-CSSCS-21-08-24-04

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame Catherine Lemelin et **RÉSOLU À L’UNANIMITÉ** :

QUE le conseil d’administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud détermine les priorités pour l’année scolaire 2021-2022;

QUE le document synthèse *Orientations et priorités 2021-2022* fasse partie de la présente résolution comme s’il y était cité tout au long.

Adopté.-

Le directeur général, M. Jean-Marc Jean, exprime son appréciation quant aux échanges qui ont eu lieu et souligne la qualité du travail effectué par tous les acteurs impliqués.

6.3- Prolongation du Plan d’engagement vers la réussite 2018-2022 du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Le directeur général, M. Jean-Marc Jean, expose la situation concernant la possibilité de prolonger la durée du *Plan d’engagement vers la réussite 2018-2022*. Une prolongation jusqu’en 2024 permettrait un meilleur arrimage avec le prochain *Plan stratégique* du ministère de l’Éducation du Québec.

Considérant la volonté des administrateurs de prolonger le *Plan d’engagement vers la réussite 2018-2022* du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, le directeur général, M. Jean-Marc Jean, entreprendra des démarches auprès du Ministère et auprès des diverses instances administratives.

Dans l’éventualité où le prolongement demandé soit autorisé par le Ministère, une résolution confirmant le tout devra être adoptée par le conseil d’administration.

6.4- Nomination aux divers comités du conseil d’administration pour l’année scolaire 2021-2022

Le directeur général, M. Jean-Marc Jean, présente ce projet de résolution.

ATTENDU l’article 193.1 de la *Loi sur l’instruction publique* indiquant que le conseil d’administration du centre de services scolaire doit instituer un comité de gouvernance et d’éthique, un comité de vérification et un comité des ressources humaines;

ATTENDU la mise à jour du *Règlement sur le transport des élèves* qui pourrait inclure la présence de deux administrateurs au Comité du transport des élèves;

ATTENDU les délibérations des membres du conseil d’administration.

CA-CSSCS-21-08-24-05

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame Roxanne Béland et **RÉSOLU À L’UNANIMITÉ** :

QUE le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud procède, pour l’année scolaire 2021-2022, à la nomination des administrateurs aux divers comités, selon ce qui suit :

COMITÉ DE VÉRIFICATION (3 ADMINISTRATEURS, DONT LA PRÉSIDENTE QUI EST DÉSIGNÉE D’OFFICE)	
Administrateur (présidente)	Mme Hayette Laouari
Administrateur	Mme Caroline Jean
Administrateur	M. Karl-Anthony Turgeon
Directrice du Service des ressources financières	Mme Annie Ménard
Directeur général	M. Jean-Marc Jean

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (3 ADMINISTRATEURS)	
Administrateur	Mme Mélanie Desrosiers
Administrateur	M. Richard Pierre
Administrateur	Mme Catherine Lemelin
Directeur du Service des ressources humaines	M. Nicolas Turcotte
Directeur général	M. Jean-Marc Jean
COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE (3 ADMINISTRATEURS)	
Administrateur	M. Jean-François Anctil
Administrateur	Mme Tania Bolduc
Administrateur	Mme Gabrielle Brisebois
Directeur général	M. Jean-Marc Jean
Secrétaire général	M. Pierre Côté
COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT DES ÉLÈVES (2 ADMINISTRATEURS)	
Administrateur	Mme Nadine Demers
Administrateur	Mme Ann O'Farrell

Adopté.-

7.- INFORMATIONS

7.1- Rapport annuel du protecteur de l'élève 2020-2021

Le secrétaire général, M. Pierre Côté, présente et commente le rapport annuel 2020-2021 du protecteur de l'élève, M. Guy Robitaille.

7.2- État de situation sur les chantiers de construction de nos immeubles

Le directeur du Service des ressources matérielles, M. Hugo Morin, présente l'état de situation des chantiers de construction de nos immeubles et répond aux questions des administrateurs.

7.3- Planification annuelle des activités du conseil d'administration

Le directeur général, M. Jean-Marc Jean, dépose la planification annuelle des activités du conseil d'administration 2021-2022.

7.4- État de situation sur nos besoins d'effectifs

Le directeur du Service des ressources humaines, M. Nicolas Turcotte, présente l'état de situation des besoins d'effectifs pour l'année scolaire 2021-2022. Nous sommes toujours à la recherche de plusieurs ressources enseignantes, professionnelles et de soutien. L'équivalent de vingt-neuf tâches à temps complet demeure à pourvoir pour la rentrée scolaire.

7.5- Mise à jour des coordonnées des administrateurs

Le secrétaire général, M. Pierre Côté, demande aux membres du conseil d'administration de nous informer de tout changement à leurs coordonnées personnelles à des fins de mise à jour.

8.- SUJETS DIVERS

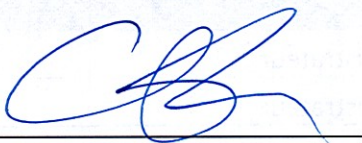
Aucun sujet.

9.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

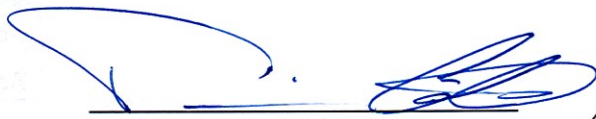
CA-CSSCS-21-08-24-06

II EST PROPOSÉ par madame Caroline Jean et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE la séance soit levée à 21 h 46.



Mme Gabrielle Brisebois, vice-présidente



M. Pierre Côté, secrétaire général